



Le Téléthon des Coteaux 2020

Un beau succès malgré la pandémie

Le traditionnel Téléthon des coteaux, qui depuis 21 ans constitue un rendez-vous incontournable de l'animation de notre village n'a pas démerité cette année malgré la situation sanitaire exceptionnelle dans laquelle il s'est déroulé.

Pour cette 22^e édition, pandémie oblige, toutes les animations qui se déroulaient habituellement dans les salles des fêtes des villages participants ont dû être annulées : pas de loto, pas de marché de Noël, pas de spectacle, pas de repas ni buvette, ni vente de crêpes. La seule possibilité pour l'association « **Les coteaux aux côtés d'Élodie** » a été de proposer, avec l'accord de « **Corronsac bien vivre ensemble** », un stand en extérieur sur le marché de Corronsac les mercredis 2, 9 et 16 décembre.

Sur ce stand étaient proposés à la vente de succulents cannelés et les articles confectionnés pendant l'année par les « **Petites Mains des Coteaux** » : petits cadeaux et décorations de Noël, santons du téléthon, bijoux fantaisie, écharpes tissées à la main, objets en bois tourné, mosaïques, etc.

Il y avait également une urne à disposition pour tous ceux qui voulaient apporter leur contribution à cet élan de générosité tandis qu'une urne virtuelle était cette année accessible sur internet.

1 724 € récoltés au stand du marché. Au vu de ce succès, l'association propose de participer aux marchés du mois de janvier.

881 € de dons déposés dans l'urne au marché auxquels sera rajouté le don que le Comité des Fêtes a proposé de faire (bénéfices réalisés).

1 390 € de dons déposés sur l'urne virtuelle qui reste active jusqu'au 31 mars 2021 à l'adresse suivante <https://soutenir.afm-telethon.fr/lescoteauxauxcotesdelodie>

Si on ajoute à cela les 1 687 € qu'a rapporté la vente des articles pendant l'année et le don de 1 500 € que l'association va rajouter, c'est donc **une somme de plus de 7000 €** qui sera reversée à l'AFM par ce 22^e Téléthon des Coteaux.

Au total, les 22 manifestations auront permis de reverser plus de 350 000 € à l'AFM.

Laurence Lamontagne, présidente, et Élodie Victoria, vice-présidente des « **Coteaux aux côtés d'Élodie** » tiennent à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui se sont impliqués, les sponsors et les municipalités qui soutiennent l'association ainsi que la



municipalité de Corronsac, le Comité des Fêtes et l'association « **Corronsac bien vivre ensemble** », et bien sûr tous ceux qui par leur présence et leur générosité encouragent à continuer.